
Financial statements of
États financiers de
Canadian Research Knowledge
Network
Réseau canadien de documentation
pour la recherche

March 31, 2024
31 mars 2024

Independent Auditor's Report	1-4	Rapport de l'auditeur indépendant
Statement of revenue and expenses	5	État des revenus et des dépenses
Statement of changes in net assets	6	État de l'évolution de l'actif net
Statement of financial position	7	État de la situation financière
Statement of cash flows	8	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	9-18	Notes complémentaires

Independent Auditor's Report

To the Members of
Canadian Research Knowledge Network

Opinion

We have audited the financial statements of the Canadian Research Knowledge Network ("CRKN"), which comprise the statement of financial position as at March 31, 2024, and the statements of revenue and expenses, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and notes to the financial statements, including a summary of significant accounting policies (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of CRKN as at March 31, 2024, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards ("Canadian GAAS"). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements* section of our report. We are independent of CRKN in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
Réseau canadien de documentation pour la recherche

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Réseau canadien de documentation pour la recherche (le « RCDR »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du RCDR au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du RCDR conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing CRKN's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate CRKN or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing CRKN's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du RCDR à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le RCDR ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du RCDR.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of CRKN's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on CRKN's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause CRKN to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du RCDR.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du RCDR à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le RCDR à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Deloitte LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants
June 25, 2024

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 25 juin 2024

**Canadian Research Knowledge
Network**
Statement of financial position
As at March 31, 2024

**Réseau canadien de documentation
pour la recherche**
État de la situation financière
au 31 mars 2024

Notes	2024		2023
	\$	\$	
Assets			Actif
Current assets			À court terme
Cash	61,578,841	18,065,906	Trésorerie
Government remittances receivable	43,625	49,724	Sommes à recevoir de l'État
License and operation fees receivable	20,253,395	3,227,374	Frais de licences et de fonctionnement à recevoir
Prepaid licenses	111,594,741	106,029,237	Licences payées d'avance
Other prepaid expenses	195,834	149,348	Autres frais payés d'avance
	193,666,436	127,521,589	
Capital assets	4	220,740	244,955 Immobilisations corporelles
		193,887,176	127,766,544
Liabilities			Passif
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	69,642,281	15,269,785	Créditeurs et charges à payer
Government remittance payable	6,036,513	210,545	Sommes à remettre à l'État
Deferred revenue for license fees	5	112,163,656	Revenus reportés relatifs aux frais de licences
Other deferred revenue	6	1,186,771	Autres revenus reportés
		189,029,221	123,218,035
Commitments	10		Engagements
Net assets			Actif net
Invested in capital assets	9	220,740	Investi en immobilisations corporelles
Internally restricted		1,873,000	Affecté d'origine interne
Unrestricted		2,764,215	Non affecté
		4,857,955	4,548,509
		193,887,176	127,766,544

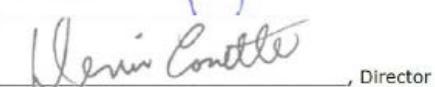
The accompanying notes are an integral part of the summary financial statements.

On behalf of the Board of Directors

On behalf of the Board of Directors



, Director



, Director

Notes	Budget (Unaudited)		2023
	2024	2024	
	\$	\$	\$
Revenue			
License fees	131,350,700	146,594,955	128,535,226
HCap fees	1,527,493	1,538,597	1,583,652
Membership fees	1,526,140	1,528,930	1,491,891
Interest	400,000	961,159	842,744
Digitization	55,000	48,169	87,187
Other	355,212	541,381	740,965
	135,214,545	151,213,191	133,281,665
Expenses			
License fees	131,350,700	146,594,955	128,535,226
Salaries and benefits	3,064,415	2,983,491	2,594,374
Professional fees	491,014	309,631	337,262
Insurance	6,700	6,605	6,358
Administration	597,594	511,097	610,204
Telecommunications	20,400	21,031	24,678
Meetings and conferences	199,578	184,439	54,099
Meals, travel and accommodations	185,720	167,466	56,597
Amortization of capital assets	116,376	125,030	158,483
	136,032,497	150,903,745	132,377,281
Excess (deficiency) of revenue over expenses			
	(817,952)	309,446	904,384
Revenus			
Frais de licences			
Frais de PACP			
Cotisations			
Intérêts			
Numérisation			
Autres			
Dépenses			
Frais de licences			
Salaires et avantages sociaux			
Honoraires			
Assurances			
Administration			
Télécommunications			
Réunions et conférences			
Repas, déplacements et hébergement			
Amortissement des immobilisations corporelles			
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses			

The accompanying notes are an integral part of the summary financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

				2024	2023
	Invested in capital assets	Internally restricted	Unrestricted		
	Investi en immobi- lisations corporelles	Affecté d'origine interne	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Balance, beginning of year	244,955	1,873,000	2,430,554	4,548,509	3,644,125
Excess of revenue over expenses	—	—	309,446	309,446	904,384
Purchase of capital assets	100,815	—	(100,815)	—	—
Amortization of capital assets	(125,030)	—	125,030	—	—
Balance, end of year	220,740	1,873,000	2,764,215	4,857,955	4,548,509

The accompanying notes
are an integral part
of the financial statements.

Solde au début
Excédent des revenus sur les dépenses
Acquisition d'immobilisations corporelles
Amortissement des immobilisations
corporelles
Solde à la fin

Les notes complémentaires
font partie intégrante
des états financiers.

	2024 \$	2023 \$	
Operating activities			Activités de fonctionnement
Excess of revenue over expenses	309,446	904,384	Excédent des revenus par rapport aux dépenses
Amortization of capital assets	125,030	158,483	Amortissement des immobilisations corporelles
	434,476	1,062,867	Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement
Changes in non-cash operating working capital items			Frais de licences et de fonctionnement à recevoir
License and operation fees receivable	(17,026,021)	9,009,578	Sommes à recevoir de l'État
Government remittances receivable	6,099	785,758	Licences payées d'avance
Prepaid licenses	(5,565,504)	(15,967,830)	Autres frais payés d'avance
Other prepaid expenses	(46,486)	(13,389)	Créditeurs et charges à payer
Accounts payable and accrued liabilities	54,372,496	(29,698,229)	Sommes à remettre à l'État
Government remittances payable	5,825,968	(436,938)	Revenus reportés
Deferred revenue	5,577,260	16,079,763	Autres revenus reportés
Other deferred revenue	35,462	(51,732)	
	43,613,750	(19,230,152)	
Investing activities			Activités d'investissement
Purchase of capital assets	(100,815)	(161,053)	Acquisition d'immobilisations corporelles
Net change in cash	43,512,935	(19,391,205)	Variation nette de la trésorerie
Cash, beginning of year	18,065,906	37,457,111	Trésorerie, au début
Cash, end of year	61,578,841	18,065,906	Trésorerie, à la fin

The accompanying notes are an
integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

1. Nature of activities

The Canadian Research Knowledge Network (CRKN) was incorporated on April 1, 2004, under the *Canada Corporations Act*, and continued on November 8, 2013, under the *Canada Not-for-Profit Corporations Act*.

CRKN's mission is to advance interconnected, sustainable access to the world's research and to Canada's documentary heritage content.

For CRKN member organizations and the diverse communities they serve, the organization empowers researchers, educators, and society with greater access to the world's research and Canada's preserved documentary heritage, now and for future generations. CRKN delivers value to academic libraries, heritage organizations, and knowledge seekers within Canada in the following ways:

- Represent membership in large-scale licensing and content acquisition activities;
- Collaborate to expand and enrich the digital knowledge ecosystem in Canada and the world;
- Advocate for fair and sustainable access to public research and content;
- Support the digital infrastructure required to preserve and access critical Canadian content; and
- Mobilize membership to transform scholarly communications in Canada.

CRKN is a not-for-profit organization and as such is exempt from income taxes.

1. Description des activités

Le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) a été constitué le 1^{er} avril 2004 en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et a continué ses activités en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* depuis le 8 novembre 2013.

La mission du RCDR est de faire progresser un accès interconnecté et durable aux recherches mondiales et au patrimoine documentaire canadien.

Pour nos organisations membres et les diverses collectivités qu'elles desservent, le RCDR offre aux chercheurs, aux éducateurs et à la société un meilleur accès aux recherches mondiales et au patrimoine documentaire préservé du Canada, aujourd'hui et pour les générations futures. Nous procurons une valeur aux bibliothèques universitaires, aux organisations patrimoniales et aux personnes en quête de savoir au Canada, et ce, de diverses manières :

- En représentant nos membres dans des activités d'octroi de licences et d'acquisition de contenus à grande échelle;
- En collaborant pour élargir et enrichir l'écosystème numérique du savoir au Canada et dans le monde;
- En plaident pour un accès équitable et durable aux recherches et aux contenus publics;
- En soutenant l'infrastructure numérique nécessaire pour préserver les contenus canadiens essentiels et pour y accéder; et
- En mobilisant nos membres afin de transformer les communications savantes au Canada.

Le RCDR est un organisme sans but lucratif et est, par conséquent, exonéré d'impôt.

2. Accounting policies

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and reflect the following significant accounting policies:

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments

Initial measurement

Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in arm's length transactions are initially recognized at fair value when CRKN becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with CRKN is in the capacity of management, are initially recognized at cost.

The cost of a financial instrument in a related party transaction depends on whether the instrument has repayment terms. The cost of financial instruments with repayment terms is determined using its undiscounted cash flows, excluding interest and dividend payments, less any impairment losses previously recognized by the transferor. The cost of financial instruments without repayment terms is determined using the consideration transferred or received by CRKN in the transaction.

Subsequent measurement

All financial instruments are subsequently measured at amortized cost except for the following:

- a) Investments in unlisted shares, which are measured at cost less any reduction for impairment;
- b) Investments in listed shares and derivative financial instruments that are not designated in a qualifying hedging relationship, which are measured at fair value at the balance sheet date. The fair value of listed shares is based on the latest closing price, and the fair value quote received from the bank counterparty is used as a proxy for the fair value of derivative financial instruments.

Interest earned on short-term investments and bonds, dividends received on unlisted shares, unrealized gains and losses on listed shares, and realized gains and losses on sales of short-term investments and bonds are included in Interest in the statement of revenue and expenses.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où RCDR devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec RCDR qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par RCDR dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant ;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans la rubrique Intérêts de l'état des revenus et des dépenses.

2. Accounting policies (continued)

Transaction costs

Transaction costs related to financial instruments subsequently measured at fair value are expensed as incurred. Transaction costs related to other financial instruments are added to the carrying value of the asset or netted against the carrying value of the liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method. Any premium or discount related to an instrument measured at amortized cost is amortized over the expected life of the item using the effective interest method and recognized in net earnings as interest income or expense.

Impairment

With respect to financial assets measured at cost or amortized cost, CRKN recognizes an impairment loss, if any, in net earnings when there are indicators of impairment and it determines that a significant adverse change has occurred during the period in the expected timing or amount of future cash flows. When the extent of impairment of a previously written-down asset decreases and the decrease can be related to an event occurring after the impairment was recognized, the previously recognized impairment loss is reversed to net earnings in the period the reversal occurs

Embedded foreign currency derivative

CRKN will account for embedded foreign currency derivative in a host contract that is not a financial instrument as a single instrument, provided it is not leveraged, does not contain an option feature, and requires payments denominated in a currency that is commonly used in contracts to purchase items in the economic environment in which the transaction takes place.

2. Méthodes comptables (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, RCDR comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Dérivé en monnaie étrangère incorporé

Le RCDR traitera un dérivé en monnaie étrangère incorporé dans un contrat hôte qui n'est pas un instrument financier comme un instrument unique, à la condition qu'il ne soit pas soumis à un effet de levier, qu'il ne comporte pas d'option et qu'il prévoie des paiements libellés dans une monnaie couramment utilisée dans les contrats d'achat d'éléments non financiers dans l'environnement économique où intervient la transaction.

2. Accounting policies (continued)

Revenue recognition

CRKN follows the deferral method of accounting for revenue. Unrestricted revenue (all revenue but operation and license fees) is recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Operation and license fees that pertain to subsequent years are deferred and recognized as revenue in the period to which they relate.

Contributed services

A member offers the organization office space at no charge as an in-kind contribution. The rental cost, calculated based on fair market value, is presented as Administration expense, and an equivalent contribution is presented as Other revenue for the year.

Capital assets

Capital assets are recorded at cost, and are being amortized on a straight-line basis over the following terms:

Office equipment	5 years
Computer equipment	3 years
Servers	3 years
Digitization equipment	5 years
Website	3 years
Computer software	3 years
Leasehold improvements	5 years

Impairment of long-lived assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when the asset no longer has long-term service potential. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its residual value.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Le RCDR applique la méthode du report pour les revenus. Les produits non affectés (tous les revenus à l'exception des frais de fonctionnement et de licences) sont constatés comme revenus au moment où ils sont reçus ou lorsqu'ils sont recevables si le montant recevable peut raisonnablement être estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les frais de fonctionnement et de licences relatifs aux exercices ultérieurs sont reportés et comptabilisés comme revenus dans la période à laquelle ils se rapportent.

Apports reçus sous forme de services

Un membre offre à RCDR une location de bureaux gratuite en tant que contribution en nature. La charge de loyer, calculée selon la juste valeur sur le marché, est présentée dans les dépenses d'administration et un apport équivalent est présenté dans les autres revenus de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des durées suivantes :

Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Serveurs	3 ans
Équipement de numérisation	5 ans
Site web	3 ans
Logiciel	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque l'actif n'a plus de potentiel de service à long terme. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur résiduelle.

2. Accounting policies (continued)

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. The estimated useful life of capital assets and the amount of certain accrued liabilities are the most significant items where estimates are used. Actual results could differ from these estimates.

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. La durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et les montants de certaines charges à payer sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont été utilisées. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Capital management

The CRKN's objectives in managing capital (net assets) are:

- a) to ensure that sufficient financial resources are in place to deliver on the priorities set by the Board of Directors;
- b) to maintain a minimum reserve for an operational contingency;
- c) to invest funds in financial instruments which present a conservative or low risk, in accordance with its investment policy statement; and
- d) to determine, on a regular basis, the appropriate level of dues to be charged to members.

CRKN manages its capital to ensure that there are adequate capital resources to provide services to members. CRKN does not have any short-term or long-term debt.

CRKN monitors its capital by reviewing various financial metrics, including cash flows and variances to forecasts and budgets.

3. Gestion du capital

Les objectifs du RCDR en ce qui a trait à la gestion de son capital (actif net) sont :

- a) de s'assurer d'avoir les ressources financières suffisantes pour respecter les priorités déterminées par le Conseil d'administration;
- b) de maintenir une réserve pour une éventualité opérationnelle;
- c) d'investir ses fonds dans des instruments financiers à risque faible ou conservateur, en accord avec sa politique de placement;
- d) de déterminer, sur une base régulière, les cotisations appropriées à imposer aux membres.

Le RCDR gère son capital de façon à s'assurer que les ressources financières sont adéquates afin d'offrir les services aux membres. Le RCDR n'a pas de dette à court terme ni de dette à long terme.

Le RCDR contrôle son capital en révisant différentes mesures financières, incluant les flux de trésorerie et les écarts par rapport aux prévisions et aux budgets.

3. Capital management (continued)

CRKN follows a budget monitoring and modification policy to routinely and systematically evaluate financial results to budget and, as required, inform the Finance and Audit Committee and the Board of deviations.

CRKN also employs a net asset policy to govern management of net assets and to ensure responsible stewardship of organizational equity on behalf of members. In particular, the policy specifies a minimum and maximum limit to unrestricted net assets, and formally restricts net assets equivalent to 40% of its operation budget each year. For the year ended March 31, 2024, CRKN has again restricted its net assets in accordance with the policy, based on the approved FY2023-24 budget.

Capital management objectives, policies and procedures are unchanged since the preceding year, and CRKN has complied with all capital requirements.

3. Gestion du capital (suite)

Le RCDR a adopté une politique de gestion et de modification du budget afin de systématiquement évaluer les résultats financiers contre le budget et, si nécessaire, avertir le Comité des finances et d'audit et le Conseil d'administration des déviations.

Le RCDR utilise également une politique de gestion de son actif net afin d'assurer aux membres une gestion responsable des capitaux organisationnels détenus en leur nom. En particulier, la politique précise une limite minimale et maximale pour l'actif net non affecté, tandis que l'actif net affecté ne peut dépasser l'équivalent de 40 % du budget pour les opérations annuelles. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, conformément à cette politique, le RCDR a encore affecté formellement son actif net en accord avec cette politique basée sur le budget approuvé de l'exercice 2023-24.

Les objectifs, politiques et procédures ayant trait à la gestion du capital sont demeurés inchangés par rapport à l'exercice précédent. Le RCDR a respecté toutes les exigences concernant son capital.

4. Capital assets

4. Immobilisations corporelles

	Cost	2024		2023	
		Accumulated amortization	Net book value	Net book value	
		Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Office equipment	211,752	188,116	23,636	38,574	Matériel de bureau
Computer equipment	74,759	26,622	48,137	—	Matériel informatique
Servers	599,941	515,159	84,782	139,949	Serveurs
Digitization equipment	277,491	226,038	51,453	27,659	Équipement de numérisation
Website	227,171	222,023	5,148	22,509	Site web
Computer software	21,165	4,499	—	4,499	Logiciel
Leasehold improvements	51,937	44,353	7,584	11,765	Améliorations locatives
	1,464,216	1,226,810	220,740	244,955	

5. Deferred revenue for license fees

Deferred revenue relates to amounts received or receivable from members for license fees for future fiscal years.

5. Revenus reportés relatifs aux frais de licences

Les revenus reportés se rapportent aux montants reçus ou à recevoir en provenance des membres pour les frais de licences des exercices ultérieurs.

	2024			2023
	License fees	Other		
	Frais de licences	Autres	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Balance, beginning of year	106,029,237	557,160	106,586,397	90,506,633
Contributions received during the year	152,043,337	128,877	152,172,214	144,614,989
Contributions recognized as revenue	(146,477,833)	(117,122)	(146,594,955)	(128,535,226)
Balance, end of year	111,594,741	568,915	112,163,656	106,586,396

Solde au début
Apports reçus au cours
de l'exercice
Apports constatés
comme revenus
Solde à la fin

6. Deferred revenue for heritage programs

Other deferred revenue relates to amounts received or receivable from members to support heritage programs and from clients for hosting fees for future fiscal years.

On October 20, 2017, the CRKN membership endorsed a business plan to integrate the operations of CRKN and Canadiana.org, including a three-year minimum commitment by members to redirect their existing expenditures on canadiana.org activities to the Heritage Content Access and Preservation fee ("HCAP").

On October 22, 2020, the CRKN membership endorsed an extension of the HCAP fee for a further three years until 2024. On October 6, 2023, the CRKN membership endorsed an extension of the HCAP fee for two fiscal years until 2026.

6. Revenus reportés pour le programme pour le patrimoine

Les autres revenus reportés correspondent aux montants reçus ou à recevoir des membres pour les frais de cotisations et d'hébergement d'exercices ultérieurs.

Le 20 octobre 2017, les membres du RCDR ont approuvé un plan d'affaires proposant l'intégration des activités du RCDR et de Canadiana.org, y compris un engagement de trois ans visant à réorienter les dépenses actuelles des membres vers les activités de Canadiana.org pour le financement du Fonds de préservation et d'accès au contenu patrimonial (PACP).

Le 22 octobre 2020, les membres du RCDR ont approuvé une prolongation des frais du PACP pour un périod supplémentaire de trois ans jusqu'en 2024. Le 6 octobre 2023, les membres du RCDR ont approuvé une prolongation du financement PACP pour deux années financières jusqu'en 2026.

6. Deferred revenue for heritage programs

6. Revenus reportés pour le programme pour le patrimoine

		2024	2023	
	HCAP fee amounts Frais de PACP	Hosting Hébergement	Total	
	\$	\$	\$	\$
Balance, beginning of year				Solde au début
Contributions received	1,144,559	6,750	1,151,309	Contributions reçues
Contributions recognized as revenue	1,576,152	7,710	1,583,862	Apports constatés comme revenus
	(1,538,597)	(9,803)	(1,548,400)	
Balance, end of year	1,182,114	4,657	1,186,771	Solde à la fin

7. Financial instruments

Credit risk

The risk relates to the potential that one party to a financial instrument will fail to discharge an obligation and cause the other party to incur a financial loss.

Foreign currency risk

Foreign currency exposure arises from CRKN's purchases of licenses in U.S. dollars, Euro, Mexican pesos, and British pounds. CRKN uses forward contracts to mitigate its risks.

Fair value

Fair values of assets and liabilities approximate amounts at which these instruments could be exchanged in a transaction between knowledgeable and willing parties.

Interest rate risk

Interest rate risk refers to adverse consequences of interest rate changes on CRKN cash flows, financial position, and investment income. CRKN's exposure to interest rate risk is limited to its interest revenue. The potential impact of adverse changes in rates is not considered significant. As at March 31, 2024, the prime interest rate was 7.2% (6.7% in 2023).

7. Instruments financiers

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Risque de change

Le risque de change découle de l'achat de licences en dollars américains, en euro, en peso mexicain, et en livres sterling. Le RCDR utilise des contrats de change à terme afin d'atténuer son risque.

Juste valeur

La juste valeur des éléments d'actif et de passif correspond approximativement au montant auquel ces instruments pourraient être échangés dans une opération conclue par des parties renseignées et agissant de leur plein gré.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt se rapporte aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière et le revenu de placement du RCDR. Les revenus d'intérêts du RCDR sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence potentielle des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée comme significative. Au 31 mars 2024, le taux d'intérêt préférentiel était de 7,2 % (6,7 % en 2023).

7. Financial instruments (continued)

Derivative financial instruments

CRKN uses foreign exchange forward contracts to manage the currency risk inherent in future expenditures for licenses. During the year, CRKN concluded foreign exchange forward contracts to hedge the U.S. dollar and British pound foreign exchange exposure related to the licenses to be purchased. These derivative instruments were not entered into for speculative purposes but rather for administrative convenience and operational efficiency in managing the effects of changes in foreign exchange rates on CRKN activities.

As at March 31, 2024, CRKN had \$50,474,049 in U.S. dollar-denominated payables (\$8,197,255 in 2023) for thirty-two license agreements, backed exactly by a series of U.S. dollar forward contracts, cash and receivables, and expressed on the statement of financial position at an average exchange rate of 1.3573 (1.3651 in 2023) for a total of CAN \$68,537,561 (CAN \$11,106,912 in 2023). As CRKN's U.S. dollar-denominated payables are exactly offset by these forward contracts, cash and receivables, there is no unrealized gain or loss on a net basis, no impact on net assets and no effect on net income.

7. Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés

Le RCDR utilise des contrats de change à terme afin de gérer le risque de change inhérent aux achats futurs de licences. Au cours de l'exercice, le RCDR s'est engagé en vertu de contrats de change à terme afin de couvrir son exposition au dollar américain et à la livre sterling relativement à des licences à acquérir. Ces instruments dérivés n'ont pas été utilisés à des fins spéculatives mais plutôt dans le but d'atténuer les effets potentiels des variations dans les taux de change sur les activités du RCDR.

Au 31 mars 2024, le RCDR avait 50 474 049 \$ à payer en dollars américains (8 197 255 \$ en 2023) pour trente-deux contrats de licence soutenus du même montant par des contrats de change à terme en dollars américains, trésorerie et comptes à recevoir, et présentés à l'état de la situation financière à un taux de change moyen de 1,3573 (1,3651 en 2023) pour un total de 68 537 561 \$ (11 106 912 \$ en 2023) en dollars canadiens. Comme les comptes à payer en dollars américains, trésorerie et comptes à recevoir, sont totalement compensés par les contrats de change à terme correspondants, il n'y a pas de gain ou de perte non réalisé sur une base nette, ni aucun impact sur l'actif net ou sur l'excédent des revenus sur les dépenses.

8. Pension assistance program

CRKN's employees contribute to the defined contribution plan of Universities Canada Pension Plan. The employer's contributions for the year were \$221,599 (\$195,107 in 2023).

8. Programme d'aide aux retraités

Les employé(e)s du RCDR participent au Régime de retraite à cotisations déterminées d'Universités Canada. Les cotisations de l'employeur pour l'exercice étaient de 221 599 \$ (195 107 \$ en 2023).

9. Internally restricted net assets

There were no transfers for the year ended March 31, 2024.

For the year ended March 31, 2023, the Board of Directors approved the transfer of \$17,000 from internally restricted to unrestricted net assets to comply with the net assets policy and ensure sufficient funds for operational contingencies. Refer to the net asset policy outlined in Note 3.

9. Actif net affecté d'origine interne

Il n'y a pas eu de transfert au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2023, le Conseil d'administration a approuvé un transfert de 17 000 \$ de l'actif net affecté d'origine interne à l'actif net non affecté pour respecter les exigences de la politique sur l'actif net et assurer d'avoir suffisamment de fonds pour subvenir aux éventualités. Se référer à la politique de gestion décrite à la note 3.

9. Internally restricted net assets (continued)

In 2023, the Board of Directors also approved a transfer of \$80,000 from unrestricted net assets to internally restricted net assets to create a reserve for the future replacement of digitization equipment.

9. Actif net affecté d'origine interne (suite)

En 2023, le Conseil d'administration a aussi approuvé un transfert de 80 000 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté d'origine interne afin de créer une réserve pour le remplacement future d'équipement de numérisation.

10. Commitments

CRKN has commitments for the rental of office equipment through to June 2025 in the amount of \$46,121.

During the year, CRKN received an estimated \$144,000 (\$144,000 in 2023) in consideration from a member in the form of free office rent. These offsetting amounts are shown on the statement of revenue and expenses as other revenue and as administration expenses, respectively.

CRKN also has commitments for the purchase of licenses:

	USD	CDN	GBP
2025	\$89,675,758	\$1,866,608	\$569,539
2026	\$49,402,941	\$705,163	\$27,563
2027	\$303,274	-	-

CRKN has the following commitment for the purchase of foreign currency through the use of forward contracts as at March 31, 2024:

USD 1.3573	\$50,474,049
Euro 1.4821	\$194,346
GBP 1.6976	\$36,750

11. Comparative information

Certain comparative information had been reclassified to conform to the financial statement presentation adopted in the current year.

10. Engagements

Le RCDR s'est engagé à louer du matériel de bureau jusqu'en juin 2025. Les versements minimaux exigibles pour la durée des baux s'élèvent à 46 121\$.

Durant l'année, le RCDR a reçu un montant estimé à 144 000 \$ (144 000 \$ en 2023) à titre gratuit de membre pour la location de bureaux. Ces montants sont présentés à l'état des revenus et des dépenses comme autres revenus et administration, respectivement.

Le RCDR s'est aussi engagé à acquérir des licences :

11. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.